

La confrérie du Puy Notre Dame au XVIII^e siècle, la fin d'une confrérie médiévale littéraire

Jérôme CARPENTIER

Membre résident des Antiquaires de Picardie

Avant de débiter, je voudrais remercier les « Amis de la cathédrale », qui m'ont permis de présenter une conférence en décembre 2008 concernant la confrérie du Puy Notre-Dame. Le présent article ne se veut pas un résumé de cette présentation. Pour cela, je vous renvoie à une publication des *Bulletins de la Société de Picardie*, où je résume les conclusions de mon mémoire de maîtrise.

Pourquoi un intérêt pour le Puy ? Celui-ci est venu un peu par hasard. De fait, étant picard, mais pas amiénois d'origine, j'ai découvert la confrérie au cours de mes études universitaires. La littérature locale sur la confrérie est assez fournie, du moins, pour sa période faste. Car, s'il est vrai que le début de la confrérie est extrêmement connu par ses statuts, son héritage artistique... curieusement très peu d'auteurs se sont intéressés à sa période moderne (XVI^e au XVIII^e siècles), au point de se demander si la confrérie existait. Or, en consultant les archives, des documents relatifs à la période moderne et révolutionnaire attestent de l'existence de notre confrérie. Ma curiosité était ainsi titillée : que dire de la confrérie à cette époque ?

De toutes les associations du paysage confraternel d'Amiens, il en est une qui reste à jamais gravée dans la mémoire des amiénois : la confrérie du Puy Notre-Dame. Pour cause, elle a marqué tant par son histoire riche, que par la présence des notables de la ville au sein de ses rangs ; sans oublier son héritage légué aussi bien dans la cathédrale que dans les réserves et les collections du musée de Picardie, à savoir les Puy, c'est-à-dire les œuvres d'art commandées, confectionnées par la volonté des maîtres de la confrérie. J'en profite ici pour insister sur la dénomination de la confrérie. Il s'agit bien de la « confrérie du Puy Notre-Dame » et non de la « confrérie Notre-Dame du Puy » comme il se dit parfois. Le mot Puy ne fait pas référence au sanctuaire du Puy en Velay, comme le voudrait une tradition encore présente au XVII^e siècle, où la Vierge aurait sauvé un enfant d'un puits (en latin *puteus*). Or, là, il s'agit du Puy tirant son origine du latin *podium*, c'est-à-dire l'estrade sur laquelle se tenaient les concours de poésie organisés par la confrérie ; l'ambiguïté se trouvant également dans le fait que le symbole de la confrérie est un puits (jouant ici avec la tradition des rébus chers à la Picardie).

Sans refaire l'historique de la confrérie, bornons-nous à résumer que le Puy Notre-Dame était une confrérie littéraire. Elle serait née, selon les sources, en 1388, ayant pour but la dévotion à Marie, tant par des exercices religieux, que littéraires ou artistiques. Mais si nous la connaissons plus ou moins bien de nos jours, c'est grâce à ses statuts de 1451, les plus anciens connus, qui renouvelaient ceux de 1388 aujourd'hui disparus. Selon ces statuts, la grande fête de la confrérie se tenait au jour de la Chandeleur, ou Purification Notre-Dame, le 2 février. Durant cette journée, une grande messe solennelle était célébrée à la cathédrale, suivie de l'élection du maître de la confrérie pour un an. Puis, se tenait le concours de poésie proprement dit qui se déroulait selon l'exercice littéraire du « *chant royal* ». Chaque concurrent s'inspirait du refrain, ou palinod, donné par le maître de la confrérie quelques semaines auparavant pour sa poésie, et très vraisemblablement du tableau en l'honneur de Marie commandé par le même maître, et sur lequel sa devise palindromique était inscrite. Au terme du concours se tenait un repas. Le lendemain de la Chandeleur, le 3 février, était le « *jour du rebond* ». Ce jour-là était proclamé le nom du vainqueur de la poésie primée par le collège des maîtres de la confrérie et des experts en rhétorique. Le vainqueur recevait une couronne d'argent. A la suite de la messe célébrée en l'honneur des défunts de la confrérie, il était raccompagné en procession chez lui. Avec le temps il fut d'usage de laisser le chant royal primé au côté du tableau du maître de la confrérie, dans la cathédrale. Cette journée du rebond était nommée également « *jour du gâteau* », car les confrères tiraient la fève, repoussant ainsi le rituel de l'Epiphanie d'un mois pour le faire coïncider avec la fête de la confrérie. Enfin, pour être complet, rappelons que la confrérie organisait d'autres concours de poésie, mais moins prestigieux que celui de la Chandeleur. Ces concours se tenaient aux différentes fêtes mariales, à la Toussaint, à Noël, et au « *premier dimanche des Brandons* » (c'est-à-dire du Carême). Ces jours-là le cérémoniel du concours était plus léger : seul le maître de l'année en cours nommait le vainqueur de la poésie qui prenait la forme non plus d'un chant royal mais d'une balade ; la récompense était également plus modeste : une médaille d'argent.

Parmi les dates importantes de la confrérie, nous retiendrons celle de 1493, avec la délibération d'Adrien de Hénencourt (prévôt de la cathédrale, futur doyen du Chapitre et maître de la confrérie) de pouvoir laisser tous les tableaux dans la cathédrale. Auparavant chaque année on enlevait le tableau du concours précédent pour mettre celui que le maître proposait pour la session nouvelle du concours. Nous retiendrons également la date de 1500 quand Mgr Pierre Versé autorise la confrérie à mettre un meuble dans la cathédrale, à avoir un sceau, et à laisser les tableaux du concours à l'autel du « rouge pilier » (ce pilier est celui où se situe de nos jours l'autel de la confrérie). Cet acte donnait à la confrérie une entité juridique grâce à laquelle elle allait pouvoir devenir propriétaire *via* les legs divers qui lui étaient faits, mais surtout, ce qu'elle fit souvent, défendre ses intérêts devant la justice, quand ces derniers étaient menacés ou bafoués.



Détail de l'autel de la confrérie du Puy Notre-Dame, cathédrale d'Amiens. (cliché : J. Carpentier)

Les sources nous renseignent sur ces modalités d'existence et leurs évolutions

Que nous disent les sources concernant la confrérie ? Celles-ci se trouvent pour l'essentiel aux Archives Départementales de la Somme, puis, à des degrés divers, à la Bibliothèque Municipale d'Amiens, et à la Société des Antiquaires de Picardie (qui possède tout de même le livre manuscrit des maîtres de la confrérie, connu sous le nom d'*Escritel*). Les principales sources sont pour la plupart relatives aux comptes (cahiers de comptes de différentes années, particulièrement pour le XVIII^e siècle, pièces justificatives des comptes, différentes bribes de procès...). Néanmoins, il existe des lacunes. De nombreuses questions restent en suspens : les confrères payaient-ils une cotisation ? Avaient-ils des obligations autres que les journées de fêtes ? Combien étaient-ils ? Dans bon nombre de confréries, les registres nous indiquent ce genre d'informations. Or, lorsqu'on scrute les inventaires de ses biens, ou du moins ce qu'il en reste, on se rend compte qu'elle détenait un patrimoine immobilier et surtout mobilier (principalement religieux). Mais qu'est devenu ce dernier ? De même, que sont devenus tous les livres de comptes manquants ? Tous les registres de délibérations ?

Certes la connaissance sur la confrérie n'est pas nulle. Mais les sources sont lacunaires et les zones obscures réelles. De même à travers les siècles, les mentalités évoluent. Le Puy se transforme à partir de 1586 : d'un simple tableau avant cette date, les maîtres veulent s'affirmer un peu plus dans la postérité en finançant un tableau avec une clôture de chapelle, puis par la suite en finançant des retables, des chapelles... Parfois même le Puy ne devient qu'un simple objet, comme en 1626. Puis le XVII^e siècle voit également les mentalités évoluer avec la foi et la pratique religieuse. De fait notre confrérie est une confrérie médiévale, et elle semble plus ou moins obsolète avec le temps. L'information qui nous serait utile serait justement de savoir le nombre de ses confrères à partir de ces années là. Au regard d'autres confréries amiénoises et françaises, les tendances sont les mêmes : les vieilles confréries voient leurs effectifs fondre avant de disparaître tout simplement. On peut citer la confrérie amiénoise de Notre Dame de Liesse qui de deux cent vingt-cinq confrères dans les années 1650 a vu ses effectifs diminuer à une trentaine dans les années 1720. En ce qui concerne le Puy Notre-Dame, sans doute l'évolution est la même car en 1631, on peut noter pour la première fois de son histoire l'absence de maître élu, et le cas ne fut pas isolé. Cela est révélateur ; d'autant plus encore qu'à partir de 1686 plus aucun Puy n'est attesté... A cette époque la vacance de la maîtrise est quasiment devenue monnaie courante, et les Puy ne consistent plus qu'en de simples objets et non plus en des tableaux. Au point que l'on peut se poser légitimement la question de savoir si les concours existaient encore.

En tout cas la confrérie, elle, vit toujours. Preuve en est la présence des registres de comptes aux archives ; le dernier registre datant de 1760-61. Mais, sans doute vivote-t-elle. On peut citer un exemple : les tables de marbre de la cathédrale d'Amiens scellées dans la pierre en face de l'autel du Puy Notre-Dame. Ces tables sont un Puy des années 1647-48, après une période de vacance de la maîtrise. Sans doute les confrères ont-ils cherché un souffle nouveau, voulu pour rappeler les années fastes de la confrérie ; ils y inscrivent les noms de tous les maîtres et de leurs palinods à partir de 1388. C'est en cela que l'on s'aperçoit que la confrérie eut en son sein tous les grands notables amiénois, car très souvent les métiers des maîtres sont précisés. De plus, une table fut rajoutée sur laquelle sont inscrites les indulgences papales d'Innocent X obtenues en 1654 (encore un moyen de relancer la piété confraternelle du Puy). Néanmoins, cela n'allait pas empêcher la vacance de la maîtrise, particulièrement à partir de 1657. D'ailleurs, au regard des dépenses, la confrérie semble être devenue une simple confrérie de dévotion en disant des messes hautes ou basses en fonction des offices fondés plus ou moins perpétuellement par les anciens maîtres (en analysant les registres de comptes, on constate que des messes ne sont plus célébrées parce que les descendants ne les financent tout simplement plus, alors que ces fondations possédaient une valeur juridique car passées devant notaire). Certes, à la lecture des dits registres, la journée de la Chandeleur est toujours une dépense particulière... Mais de quelle forme ? Les sources ne le disent pas : on s'est posé la question sur l'existence ou non du concours, mais ne s'agit-il que d'une messe, ou d'un repas... tout cela semble encore sans réponse.

Ce qui est sûr, c'est que le Puy Notre-Dame à l'époque moderne évolue au même rythme que toutes les sociétés créées à l'époque médiévale. Pour cause, avec la Contre Réforme (ou Réforme Catholique) qui se met en place en France, des dévotions nouvelles apparaissent et ont les faveurs des fidèles. Le concile de Trente (1545-1563), pour répondre aux critiques formulées par la Réforme protestante, a mis en avant le christocentrisme. Au niveau confraternel, cela est illustré par la création de nombreuses confréries du Sacré-Cœur ou des confréries du Saint-Sacrement ; Amiens n'échappe pas à la règle (en tout cas pour le

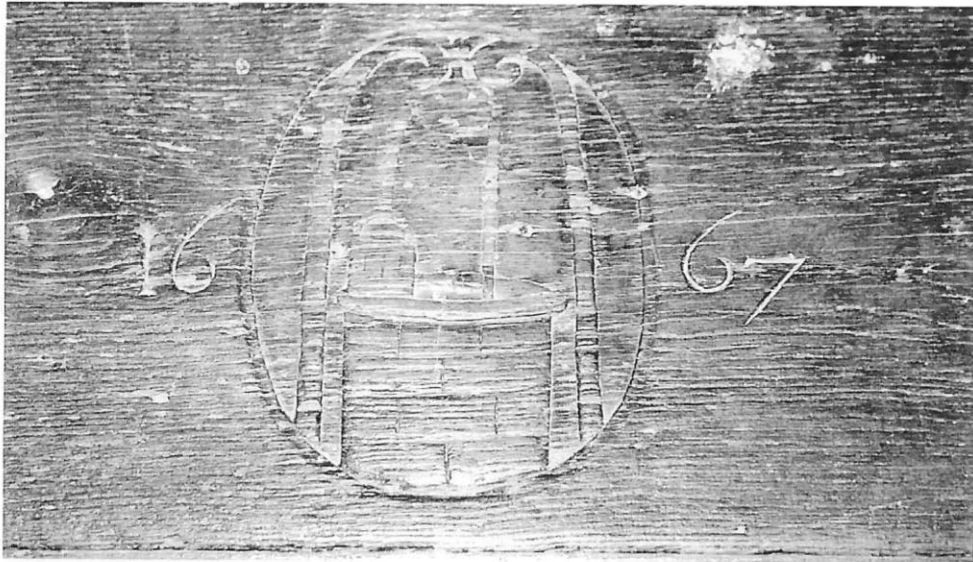
deuxième type de confrérie dans les paroisses de Saint-Leu, Saint-Germain, Saint-Firmin-en-Castillon...). On peut également citer, s'agissant du culte marial, la création de confréries du Rosaire. Autre concurrent de la confrérie, c'est la création d'un collège de Jésuites en 1608 dont les professeurs surpassent largement les maîtres en rhétorique du Puy. Enfin, on se doit d'évoquer une troisième concurrence, si l'on peut dire, du moins si les concours existaient encore à cette époque, ce qui, une fois encore, est peu certain, c'est l'essor de l'esprit académique caractéristique des Lumières : à Amiens cela s'illustre par la création de la *Société Littéraire* en 1746 qui fait rapidement place à l'*Académie* en 1750, dont les récompenses sont désormais numéraires.

Une fin non dénuée de violences

Alors, que peut-on dire sur la fin de la confrérie au-delà des vacances de la maîtrise, des concours qui auraient disparu, de Puys qui n'en sont plus, d'un nombre de confrères qui se réduit à une peau de chagrin... ? C'est là qu'il faut citer un épisode qui va sans doute précipiter la « mort » de la confrérie, non pas au sens propre physique du terme, mais du moins dans les mentalités des amiénois. Cet épisode se déroule en 1723 pendant le temps du Carême. Nous sommes dans la cathédrale. Il faut l'imaginer avec quatre tableaux (Puys) encadrés de bois sur chacun de ses piliers, pouvant atteindre quelques mètres de hauteur (on peut avoir une idée en regardant sur les piliers la présence de barres en fer incrustées dedans qui servaient à accrocher les Puys). Un Père Jésuite, La Ferté, va prêcher. Or, en montant en chaire, il arrache le bas de son vêtement en s'agrippant à l'un des cadres d'un Puy qui dépassait du pilier. Aussitôt il prévient l'évêque de ce temps, Mgr Pierre de Sabatier, qui fait retirer le tableau, et, dans la foulée, les autres tableaux du pilier. La confrérie se pourvoit en justice, mais l'évêque obtint gain de cause, et en une nuit (celle du 11 au 12 mars 1723), tous les tableaux furent arrachés, piétinés. Certains récits évoquent une certaine violence. Au lendemain de cet événement, la cathédrale retrouve un aspect épuré, nettoyé de toutes ses marques médiévales (là encore l'esprit de la Contre Réforme est présent, et même si cela est tardif sur Amiens, Mgr de Sabatier l'incarne à bon nombre d'égards). Cet épisode peut expliquer pourquoi, sur les derniers registres de comptes que nous possédons postérieurs à 1723, des héritiers d'anciens maîtres ne financent plus les messes fondées par leur aïeul car n'ayant plus le visuel laissé en héritage (à savoir le Puy) dans la cathédrale.

1723 est donc une date néfaste, mais une fois encore la confrérie y survit. On a évoqué les tables de marbre où sont inscrits les noms des maîtres. Cela nous donne une liste de 1388 à 1729. Or, selon les sources, on sait qu'un maître est en charge en 1755. Le fait que la liste soit incomplète est, sans doute, révélateur : soit les fonds étaient insuffisants pour faire une nouvelle table ; soit il n'y avait pas assez de « matière » (à cause des années vacantes) pour faire graver une nouvelle table. De plus, à la lecture des tables, on constate qu'à partir de 1694 plus aucune devise palindromique n'est inscrite avec le nom des maîtres, ce qui renforce l'idée de la disparition pure et simple du concours.

Peut-on alors avoir une idée de la date de la disparition de la confrérie ? Selon les sources diverses, on sait que les messes de la confrérie étaient toujours célébrées à la cathédrale ; en 1784 une quittance d'achat de cire nous le prouve. Mais, pour tenter de trouver réponse à cette question il faut se plonger dans les archives révolutionnaires. On y trouve la fermeture des édifices religieux réguliers et séculiers, si bien que les confréries, d'une manière générale, perdirent également leurs repères car ne pouvant pratiquer leurs offices dans leurs lieux usuels. Durant trente-trois jours un inventaire de la cathédrale eut lieu. A sa lecture on est stupéfait de voir le nombre de vêtements, d'objets liturgiques... Mais ces inventaires ne nous donnent pas d'indications, du moins à Amiens, sur l'origine des objets ; sans doute les biens mobiliers du Puy y sont-ils comptabilisés, mais comment le prouver ? En 1791 la confrérie existe encore, du moins sur le papier. Cette année-là, une requête fut faite de la part du Puy auprès du Directoire du district d'Amiens, pour pouvoir célébrer la messe du 2 février à la cathédrale avec les ornements appartenant au Puy. La signature de cette requête dévoile que la confrérie se résumait, à cette époque, à quelques officiers. Evidemment la requête n'aboutit pas. Ainsi le glas sonne-t-il (cette requête semble être le dernier document daté connu), car la messe de la Chandeleur ne peut être célébrée. Enfin l'Assemblée nationale décréta le 18 août 1792 la suppression des congrégations séculières et des confréries. Le Puy Notre-Dame n'y échappe pas car un document amiénois daté du 11 novembre 1792 précise que sur la paroisse Notre-Dame, sur laquelle se tenait le Puy : « *Il n'y a dans la paroisse Notre-Dame aucune confrérie* ». Tout est dit.



Photographie représentant un puits (symbolisant la confrérie) sur l'un des bancs qui appartenait au Puy Notre-Dame, dans la cathédrale d'Amiens (cliché : J. Carpentier).

1664 ANTOINE MOVRET BOUVGLOIS <i>son service offy d'ouy, qu'il est amour et joye</i>	1667 <i>son service offy d'ouy, qu'il est amour et joye</i> JEAN PELLE ECHIVIN
1665 ANTOINE PIECES DE BONS BOUVGLOIS <i>piece sans priu usage el mere sans lache</i>	1693 <i>merit p'le sage et f' de bon honr et app'au</i> M. ANTOINE JOSEPH FOLLIERIN
1666 NICOLAS BARBE BOUVGLOIS ET MARCHAN <i>du Jardin clay Rubarbe, salutaire</i>	1694 MARCHAND
1667 M. JEAN CVIGNET PERE OCHAP VICAIRE <i>alors de Paschique en ces temps de Paix</i>	1695 M. MARTIN DE BONNAIRE ANCIEN MAIRE DE LA VILLE
1668 JEAN DE LATRE ESCHIVIN <i>Jesus naquis de la vierge sainte vierge</i>	1699 M. JEAN DE REBAUCOUR ANCIEN ESCHIVIN
1669 M. ANTOINE PICART PERE CHANOINE SEIG D'AVBERCOVRT <i>contre la piec art et le cur en marie</i>	1700 M. PIERRE DURIEX ANCIEN ESCHIVIN
1670 CHRISTOPHE CVSSON BOUVGLOIS <i>ceuz qui priu dans le sein d'iane vierge</i>	M. FRANCOIS BOISTEL CHANOINE 1701 DE CETTE EGLISE SEIGNEUR DE DE LA TERRE DE VUILLE
1671 MESS CHARLES DALLY ABBE DE S. VUSCIEN AV BOIS <i>joy d'auce char les q'ouy d'alliance</i>	1702 M. FRANCOIS DE LA TOURE MARCHAND DRAPIER
1672 M. NICOLAS LE LEV PERE CHANOINE DE SAINT NICOLAS A MOS DE MONSEIG <i>leste enq' le Verbe vol. saint homme</i>	M. JEAN-BAPTISTE ROUSSEL 1704 ANCIEN ESCHIVIN
1673 M. CHRISTOPHE RINGARD PERE <i>Du Jouuerain gardant le saint trespeau</i>	M. FRANCOIS BIGORNE MARCHAND 1705 CONSUL ET GREFFIER DES PORTES DE CETTE VILLE
1674 FRANCOIS OIGNON M. CHIRURGIE <i>coix amable d'auy, quoy qu'on m'incure</i>	M. ANDRE COUSTURIER 1709 MARCHAND
1675 FRANCOIS LANDON BOUVGLOIS MARCHAN <i>heux de leour de landon de grace appelle</i>	M. ANTOINE DE BONNAIRE 1715 ANCIEN ESCHIVIN
1676 JEAN DODEREL MARCHAND ORFVRE <i>sontr et la vierge en charite sublime</i>	M. JEAN-FRANCOIS BOISTEL 1716 MARCHAND ANCIEN CONSUL
1677 M. JACQVE HENARI PRETRE CHANOINE ET PENITENTIER DE CETTE EGLISE <i>penitence est le fruit de Jesus et marie</i>	M. QUIGNON PRETRE CHAPELAIN 1718 ET M. DES ENFANS DE CHOEUR
1678 CHALE RIGAVILLE ECHIVIN <i>ser claiter eaux de ce puis s'iroit cette ville</i>	M. JEAN-ANTOINE GALAND 1719 MARCHAND
1679 JACQVE POSTEL MARCHAND <i>serge chacun, sinuoque en l'or p'oit leu</i>	M. ANTOINE HENNON CON DE 1720 ROY JUGE GARDE DE LA MONNE
1678 M. MICHEL MARTIN NOTAIRE <i>Michel martin accompagne marie</i>	M. ANTOINE DESTRETE MARCHAN 1721 ET ANCIEN CONSUL
1681 M. GUILAVME PIAN TRETRE CHAPEAIN DE CETTE EGLISE <i>marie pleuroit Jesus expiant nos pechez</i>	M. JOSEPH TROUVAIN MARCHAN 1723 M. PIERRE FONTAINE MARCHAN
1682 M. CHARLE GVEBVIN PRETRE CHAPEAIN DE CETTE EGLISE <i>son merie est un que b'ien e'coute marie</i>	M. PIERRE-JOSEPH LAMBERT 1724 MARCHAND
1683 M. PIERRE DE GRAIN PRETRE CHAPEAIN DE LA CONFRERIE <i>grain germe dans le sein d'iane vierge</i>	M. CLAUDE DELYONNE MARCHAN 1726 M. FRANCOIS-FERNARD DEREVELLE MARCHAND
1686 M. CHARLE PONTREVE PRETRE BATEL	M. MARTIN GALAND 1727 MARCHAND
	MAITRE ANTOINE DANYENS S. 1728 DENGLEBILMER ET MERVILLE AVOCAT EN PARLEMENT
	M. MARGANTINE DANYENS S. 1729 S. DE GOMELQUAT L'ASSOCIÉ

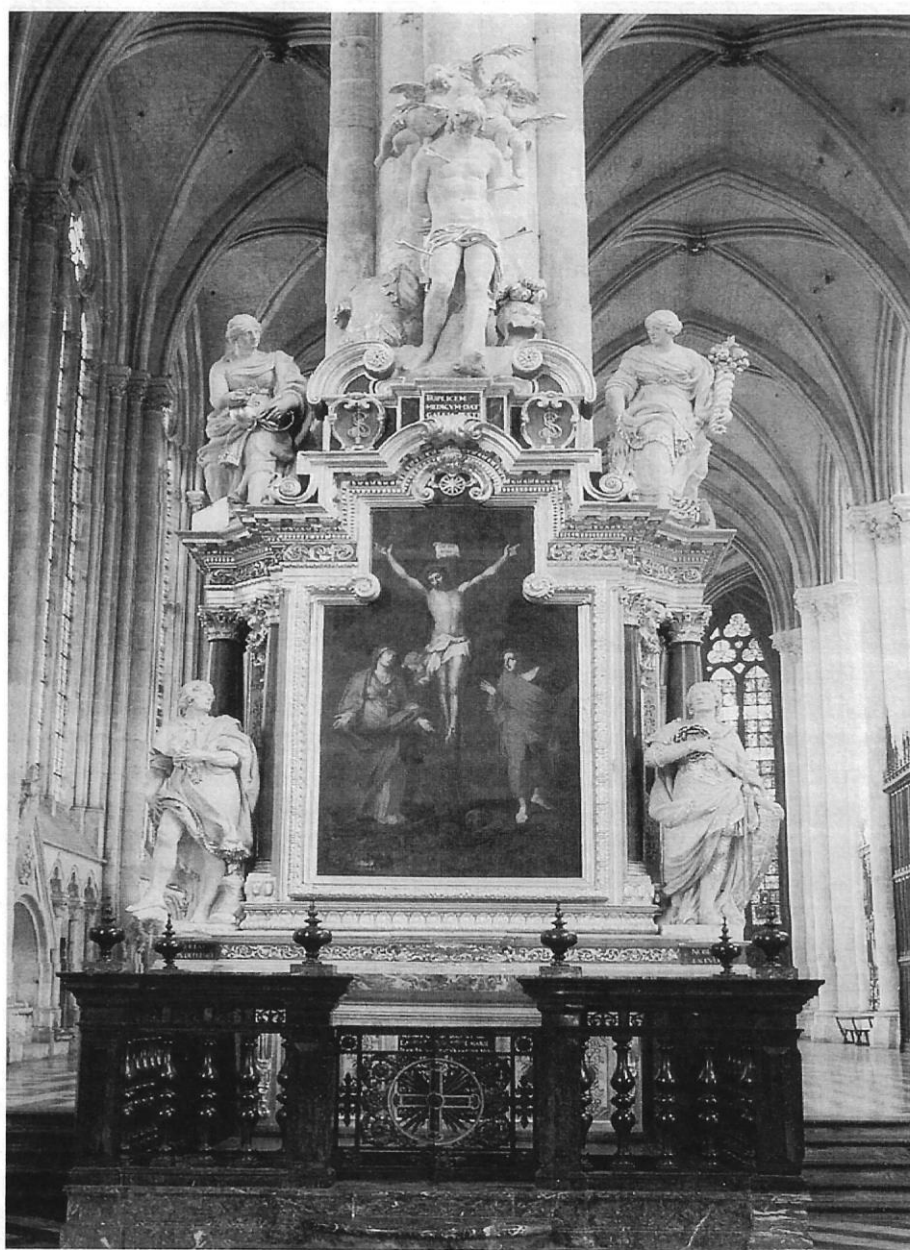
Plaque indiquant la dernière liste des maîtres de la confrérie (cliché : B. Verhille).

Ainsi donc la confrérie semble avoir vécu de 1388 à 1791. Après avoir connu un faste incommensurable avec la présence des plus grands personnages publics et privés d'Amiens et environs, avec la présence de grands artistes, comme Blasset par exemple, en son sein, à partir du XVII^e siècle, cette confrérie médiévale a connu le sort de toute confrérie née à cette époque : un déclin. Quel héritage nous lègue-t-elle ? Selon les diverses sources et les recherches actuelles concernant l'aspect artistique de la confrérie, on estime à un total de 185 le nombre de Puys connus : le XV^e siècle avec trente-quatre œuvres (des tableaux), le XVI^e siècle quatre-vingt-onze œuvres (dont quatre-vingt-six tableaux), le XVII^e siècle : soixante œuvres (dont huit tableaux ; le reste étant des dons divers). Evidemment, on l'a dit, l'année 1723 fut fatale, et aujourd'hui le nombre de Puy restant est très loin d'atteindre le compte. Quelques tableaux avec leur cadre se trouvent au Musée de Picardie : les Puys de 1518, 1519, 1520, 1525, 1601, 1605, 1618, 1666. D'autres sont à la cathédrale : les autels de la confrérie et celui de Saint-Sébastien, les tables de marbre, les groupes sculptés de « la Vierge et l'Enfant » dans la chapelle Sainte-Marguerite (Puy de 1678), de « la Vierge foulant du pied un squelette , symbole de la mort, et un serpent, figure du mal », dans la chapelle Saint-Jean-l'Evangeliste, ou Notre-Dame-du-Bon-Secours (Puy de 1632), de l'autel et du retable de l'Assomption de la Vierge, à la chapelle Saint-Nicolas, ou chapelle de l'Assomption (Puy de 1637), de l'autel et du retable de l'Annonciation de la Vierge de la chapelle de l'Annonciation (Puy de 1655)... Notons qu'avec tous les Puys de la cathédrale, on peut voir là le génie artistique de Blasset. Ainsi cela est très peu. Mais pour être complet, et avoir une idée de quelques-uns des Puys manquants, il est un épisode volontairement mis à la fin de cet article pour montrer que la confrérie du Puy n'a pas eu qu'une destinée locale si l'on peut dire ; c'est la visite à Amiens de la mère du roi François I^{er}, Louise de Savoie, en 1517. En visitant la cathédrale, cette dernière fut subjuguée par la beauté des Puys et des poésies qui correspondaient aux tableaux. Aussi elle émit le désir de posséder un recueil où certaines de ces œuvres seraient représentées. La municipalité se chargea de rendre concret ce désir (ce qui montre à cette époque le lien étroit entre Amiens et la confrérie). Quarante-sept tableaux furent sélectionnés. Mais, sur le manuscrit ces tableaux devinrent des miniatures ne dévoilant pas tous les détails des œuvres. Cependant les copies restent en majorité fidèles aux originaux, tant et si bien que ce manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de France (manuscrit français 145) est un trésor inestimable pour connaître des œuvres aujourd'hui disparues.

De nos jours la confrérie n'existe plus. Les quelques Puys qui subsistent ne sont là que pour nous rappeler les grands moments de la confrérie. Mais curieusement chez beaucoup d'amiénois elle reste toujours ancrée dans les mémoires. Certes les zones d'ombres sont nombreuses, car les documents dans les archives ne nous disent pas tout. Soit parce que ces documents ont tout simplement disparu, ou alors sont-ils enfouis quelque part dans un grenier, une cave. Ancrée dans les mémoires parce que, tout de même, la confrérie a croisé la destinée des rois de France. Ancrée dans les mémoires enfin, car entre la naissance de la confrérie et la période révolutionnaire, quatre siècles se sont écoulés; quatre siècles où la confrérie a existé dans le paysage confraternel et donc religieux, dans le paysage artistique de par ses concours et la présence de ses tableaux dans la cathédrale, dans le paysage politique, économique et social et juridique (avec les procès, les grands personnages en ses effectifs)... Bref, ancrée dans les mémoires car la confrérie a vécu quatre siècles d'histoire locale amiénoise et picarde. Peut-on dire alors qu'Amiens sans la confrérie n'aurait peut-être pas été tout à fait Amiens ? Evidemment on ne refait pas l'Histoire avec des « si », mais la question est posée.

Bibliographie

- A. BREUIL, *La confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens*, Amiens, Duval et Hermant, 1854
- A. BREUIL, *Les œuvres d'arts de la confrérie de Notre-Dame du Puy d'Amiens*, Amiens, Duval et Hermant, 1858
- J. CARPENTIER, *Histoire d'une confrérie : le Puy Notre-Dame d'Amiens XVI^e-XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de M.C. Dinet-Lecomte et S. Beauvalet-Boutouyrie, UPJV, Amiens, 2004
- J. CARPENTIER, « Les deux derniers siècles de la confrérie du Puy Notre-Dame à Amiens : la fin d'une grande histoire », *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie*, n° 677-678, premier et deuxième trimestres 2006
- G. DURAND, *Tableaux et chants royaux de la confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens*, Amiens, Yvert et Tellier, 1911
- M. DUVANEL, P. LEROY, M. PINETTE, *La confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens*, Amiens, Pierre Mabire éditeur, 1997
- E. SOYEZ, *Le Puy Notre-Dame, ancienne confrérie d'Amiens*, Amiens, Yvert et Tellier, 1906



Chapelle du pilier vert, autel de saint Sébastien, Nicolas Blasset 1635(cliché, J.Carpentier)